

Police

mercredi 15 janvier 2020, par [René MERLE](#)

Qui douterait qu'il faille une police pour rendre notre quotidien vivable ? Quiconque a été victime d'un vol, et de tout autre délit ou crime le sait bien. Et, à ce propos, qui ne se poserait pas la question de savoir pourquoi les présidents et gouvernements successifs n'ont pas donné à ce service public les moyens matériels, les effectifs et la considération dont il a besoin ? Pas étonnant que la corporation soit une de celles qui connaît le plus de suicides...



Police au quotidien bien mal connue d'ailleurs : les fictions policières de France Télévision nous en offrent une vision de contes de fées (itou pour la gendarmerie), que démentent heureusement quelques séries ou un film récent comme Roubaix une lumière...

Il semble d'ailleurs que l'opinion ne s'y trompe pas puisque, de récents sondages le montrent encore, elle salue avec reconnaissance ce rôle difficile de la police.

Tout bascule quand il s'agit du rôle de la police dans ce que d'aucuns appellent le maintien de l'ordre (social) et qu'il faut bien appeler le bras armé de l'appareil d'État,

Et remarquons que ce bras armé de la IIIe République a été sans barguigner celui de l'appareil d'État pétainiste. Lors de l'hommage aux victimes de l'attentat de la préfecture de police, le ministre a dit que c'était de là qu'était partie l'insurrection patriotique de la Libération. Il s'est gardé d'évoquer quatre ans de chasse aux juifs, aux communistes, aux gaullistes, avant que, le vent tournant, les courageux mais très maigres réseaux de résistance dans la police ne déclenchent l'insurrection. Les mauvais esprits diront bien sûr qu'il s'agissait peut-être de court-circuiter l'insurrection populaire et ses dirigeants qui sentaient le soufre... mais passons. Hommage aux morts des combats d'août 44 !

Le second bras de l'appareil d'État bien sûr étant le secteur à proprement parler militaire : lors de la répression sanglante des grandes grèves de 1947-1948, le pouvoir socialiste avait mis les CRS au baptême du feu (le mot est à prendre littéralement), mais il avait aussi envoyé l'armée contre les grévistes. Pour le moment, nous n'en sommes qu'au premier volet...

Dans ce domaine, nous sommes loin de la reconnaissance populaire du rôle de la police d'intervention au lendemain du massacre de Charlie et des attentats qui suivirent...

Plus que les innombrables séquences de blessures et mutilations graves, la séquence, à gerber, du croc en jambe à la manifestante de Toulouse a fait déborder le vase par tout ce qu'elle révèle sur l'arrière plan mental du crocheteur. Le slogan CRS/SS m'a toujours fait rigoler, tant il ignore ce qu'étaient et ce qu'on fait les SS. Mais en l'occurrence l'interrogation porte sur ce qui adviendrait si carte blanche était donnée au crocheteur. Après tout, sous le gouvernement républicain d'Allende, les carabiniers étaient des gens « normaux », avant de devenir les séides de Pinochet, leur chef légal. Espérons que comparaison ne soit pas raison. Mais enfin, les réactions ont été si fortes que le Président et son Ministre se sont décidés à parler de déontologie... Au grand dam des syndicats policiers qui plaident l'épuisement après deux ans de mobilisations incessantes, et de provocations de la part des manifestants...

On nous explique que CRS et gendarmes sont formés au maintien de l'ordre « déontologique », mais que la situation exige l'emploi des BRAV (Brigades de répression des actions violentes), qui elles ne sont formées « qu'au » maintien de l'ordre dans les quartiers « difficiles ».

Ce sont des jeunes, nous dit-on pour les excuser, issus eux-mêmes de ces quartiers, baignant dans l'affrontement physique. Ce qui revient à nous dire que tout est lié : crise sociale dans les quartiers populaires « non gaulois », intimidation et répression des cortèges « gaulois »...

Déformation professionnelle de l'historien : je ne peux m'empêcher de penser à ces gardes mobiles recrutés dans la jeunesse populaire par le gouvernement de la jeune République de mars 1848, qui furent en juin de la même année le fer de lance de l'écrasement de l'insurrection ouvrière de juin...

Les syndicats policiers ont bien conscience, et ils le disent, d'avoir assuré dans la rue le salut du régime depuis décembre 2018. (Mme Kebbab, déléguée nationale d'Unité SGP police FO, le syndicat majoritaire, vient de déclarer : « On aurait aimé, lors de ses vœux, que le ministre pense aux policiers qui ont assuré la pérennité de ce gouvernement »).

Le pouvoir, pourfendeur des régimes spéciaux, ne s'y est pas trompé qui vient d'assurer aux syndicats le maintien du régime dérogatoire de retraite de la police nationale !

Quand un pouvoir est impopulaire au point de ne pouvoir plus perdurer que par l'autoritarisme, on ne peut s'empêcher de penser que son bras armé risque de se constituer politiquement en force autonome de pression. Mais au service de qui ? Notre chance, si de chance l'on peut parler, est que pour l'heure le RN, horizon 2022 oblige, est opposé à la réforme des retraites et garde donc un silence prudent sur le « maintien de l'Ordre »...